



Opération **Eco-défis**
des artisans-commerçants
de la Métropole Rouen Normandie

Charte d'engagement

Je, soussigné(e) COVES Jean,

Président des SAS AMAROCHE et OCEAN et représentant du « Groupe A Table76 »

située à (Ville) à Rouen et Mont-Saint-Aignan

- **autorise les institutions partenaires** (Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Normandie, Métropole Rouen Normandie), à **communiquer** sur les engagements de mon entreprise et/ou de mes établissements dans le cadre des éco-défis,

et m'engage à :

- **maintenir les pratiques** relatives aux défis que j'ai choisi de relever après l'obtention du label (labellisation valable 1 an),
- **sensibiliser ma clientèle** aux actions mises en place dans mon établissement, à communiquer sur l'opération éco-défis,

Je reconnais avoir pris connaissance qu'un manquement à ces engagements pourrait conduire au retrait des droits d'usage du label.

Fait à Rouen....., le 15/11/2018.....

Signature du chef d'entreprise

Cachet de l'entreprise



Opération **Eco-défis**
des artisans-commerçants
de la Métropole Rouen Normandie

Dossier de labellisation

Identification de l'entreprise

Nom de l'entreprise : La Walsheim – Le Trio - La Table de Jeanne (par la Tavola)– Le Diapason – L'Empreinte des Coquets

Nom, Prénom du chef d'entreprise : COVES Jean

Adresse : 260 rue Martainville

CP : 76000 Ville : ROUEN

Tél. : 06.80.91.30.09

Mail : sasconsultingcoves@gmail.com

N° SIRET : 490.324.563.00017 – 490.324.563.00025 – 799.616.941.00024 – 500.414.685.00023 – 803.202.936.00016

Activité : Restauration – Bar à thème

Date de dépôt du dossier : 09/11/2018

Conseiller CMA76 accompagnant l'entreprise : Bruno Lemière

Avis du comité de labellisation (réservé au comité)

Avis positif Avis positif avec réserve Avis négatif

Observations éventuelles :

Fait à Rouen....., le 21/11/2018.....

Signature du Président du comité

Guillaume Vinet

[Signature]



Défis relevés et à engager

Rappel : vous devez relever à minima 3 défis devant appartenir à au moins 2 familles de défis distinctes. L'entreprise peut choisir 2 défis déjà relevés durant les 2 dernières années et s'engage à réaliser un défi supplémentaire au minimum.

Code	Nom du Défi	Actions déjà menées / Impacts obtenus et justificatifs	Actions à engager / Objectifs / Impacts visés	Avis et commentaires du comité
PRE3	Stop au gaspillage	Réduction des volumes de déchets remis aux ordures ménagères de 6,5% → Selon le ratio annuel de sacs poubelles utilisés dans 4 établissements, passage de 9300 sacs de 130 litres à 8700 sacs, soit une réduction de 78 m3 de déchets assimilés ménagers (malgré une hausse de l'activité de +2,8%).		Question sur la solution pour savoir comment se a réduire les déchets?
PRE7	Vente sur mesure	Pour certains établissements, diminution des portions/clients de 5% qui donnent des résultats (cf. baisse des déchets assimilés ménagers).		
Gestion des déchets				
Prévention des déchets				
Energie				
ENE7	Suivi des consommations	Engagement à faire l'analyse des consommations d'énergie et à entreprendre des actions visant la réduction des consommations d'énergie.		2 Défis
Eau				
EAU1	Consommation d'eau	Engagement à réaliser un diagnostic des fuites d'eau (notamment des canalisations anciennes de tous les établissements) et réduire les consommations d'eau.		
Déplacement - Transport				
Déplacement - Transport				
Démarche et consommation responsable				
RES1	Produits labellisés	Achats de produits et vins (d'origine biologiques)		Non relevé
RES4	Ecologie industrielle et territoriale	Mise en place d'une cuisine centrale (production mutualisée des 6 établissements) → réduction des consommations d'énergie et réduction des nuisances liées à l'approvisionnement.		
RES4	Ecologie industrielle et territoriale	Recherche un exutoire local (métanisation ou autre) pour les bio-déchets issus de l'activité des 6 établissements.		